



RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

X^e RÉUNION ANNUELLE
Québec, Canada, 6 septembre 2011

PROJET DE RÉSOLUTION

ENGAGEMENT DES FEMMES POUR UN FUTUR MEILLEUR : EAU, PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

S'INQUIÉTANT que les femmes constituent 70 % des 1,2 milliard d'individus vivant avec moins d'un dollar par jour;

REMARQUANT que malgré l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail, les femmes font toujours face à une certaine discrimination, elles sont généralement moins rémunérées que leurs homologues masculins et elles occupent des emplois plus précaires;

CONSTATANT également que la responsabilité du travail non rémunéré continue de peser sur les femmes de façon disproportionnée et que pour ces raisons les inégalités économiques entre celles-ci et les hommes persistent;

RAPPELANT que cette féminisation de la pauvreté et cette précarité des conditions de vie des femmes font en sorte qu'elles sont plus vulnérables aux changements environnementaux, au manque de ressources et aux crises économiques et sociales;

RAPPELANT que l'eau potable est essentielle pour la survie, la santé et la dignité humaine et que dans la prochaines années cette ressource deviendra une ressource rare surtout pour les familles vivant dans la pauvreté extrême;

CONSIDÉRANT que le développement d'une société doit être durable, c'est-à-dire qu'il doit répondre aux besoins présents sans compromettre le bien-être des générations futures tout en prenant compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, économique, sociale et culturelle soutenues dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels tout comme dans d'autres traités et accords sur le sujet;

RÉAFFIRMANT l'importance que le débat autour du développement humain durable inclue le point de vue des femmes tel qu'indiqué dans la Déclaration de Rio de 1992 qui stipule que la pleine participation des femmes est essentielle à la réalisation d'un développement durable;

RAPPELANT que le troisième Objectif du millénaire pour le développement promeut l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes à trois niveaux prioritaires soit l'éducation, l'emploi et la participation politique, en tant que moyen efficace pour combattre la pauvreté, la faim, la maladie et promouvoir le développement durable;

RAPPELANT qu'il faut accroître le nombre de femmes dans des postes de décisions politiques et économiques pour s'assurer d'une meilleure prise compte de leurs réalités;

RAPPELANT l'effet largement reconnu et positif de l'éducation et du travail des femmes dans la lutte pour la diminution et l'éradication de la pauvreté;

SACHANT que les gouvernements et les parlements ont la possibilité d'utiliser des lois, des politiques et des programmes sensibles aux genres pour atteindre une égalité réelle et effective entre les hommes et femmes;

NOUS, membres du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, réunies à Québec, au Canada, le 6 septembre 2011 :

NOUS ENGAGEONS à déployer les efforts nécessaires pour que l'autonomisation politique et économique des femmes soit considérée comme un enjeu prioritaire et un moyen efficace pour combattre et prévenir la pauvreté, la faim, la maladie et promouvoir le développement durable dans nos États respectifs;

NOUS TRAVAILLERONS pour que l'amélioration des conditions économiques et sociales des femmes, tant en matière d'accès à l'éducation, d'accession à un travail convenable et d'égalité des salaires, soit considérée comme une condition inhérente l'autonomisation des femmes;

CONTINUERONS à travailler, de manière individuelle et collective, afin qu'une masse critique de femmes occupe des postes de responsabilité au niveau politique ainsi qu'économique et que des femmes soient présentes dans les débats entourant les grands enjeux sociétaux tels que le développement durable ou l'approvisionnement en eau;

INCITONS nos gouvernements à continuer de mettre en place des mesures efficaces pour éradiquer la pauvreté et satisfaire les besoins en matière d'approvisionnement en eau potable dans une perspective de développement durable et prenant en compte la féminisation de la pauvreté;

NOUS ENGAGEONS à promouvoir l'adoption de budgets et de lois qui sont sensibles aux genres et à analyser et à faire connaître les progrès législatifs en matière de condition féminine, d'accès à l'eau et de développement durable;

NOUS ENGAGEONS à poursuivre l'étude, d'une part, des liens entre la pauvreté, l'équité salariale et l'autonomisation économique des femmes, et, d'autre part, des liens entre l'eau, l'environnement et la condition féminine dans le cadre de nos travaux, en portant une attention particulière aux orientations prises par les organisations internationales telles qu'ONU Femmes.